



Plan d'éducation de 10 ans

Donnons à nos enfants une longueur d'avance

(Secteur francophone)

**Plan d'éducation de 10 ans – Donnons à nos enfants une longueur d'avance
(Secteur francophone)**

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Aout 2016

ISBN 978-1-4605-1130-5 (édition imprimée)
ISBN 978-1-4605-1131-2 (PDF : française)

10781

Message du premier ministre

L'éducation est la clé de l'avenir et du tissu social du Nouveau-Brunswick.

C'est la raison pour laquelle l'éducation relève d'une importance si grande pour les gens du Nouveau-Brunswick. Or, le renforcement de notre économie passe en premier lieu par celui de notre système d'éducation. Et c'est en prenant en compte cette réalité que nous nous sommes engagés ensemble dans cette voie pour élaborer un plan à long terme solide et innovateur en matière d'éducation.

Les Néobrunswickoises et Néobrunswickois nous ont dit que nous devons faire des changements en matière d'apprentissage à la petite enfance et d'éducation pour améliorer nos performances et mieux préparer nos jeunes à réussir dans la vie. Nous les avons écoutés. Par conséquent, le plan *Donnons à nos enfants une longueur d'avance* met l'accent sur l'établissement d'objectifs dans des secteurs prioritaires et stratégiques à l'aide d'un système de gestion du rendement qui nous permet de former des élèves qui apprendront tout au long de la vie et d'assurer la stabilité de notre système.


Ce plan se démarque par le fait que son approche est non partisane, applicable à long terme et axée sur la définition de nos défis et les résultats nécessaires pour les surmonter. Il établit des attentes claires en matière de normes et de mesures de rendement qui feront l'objet d'un suivi continu et de rapports pour que nous puissions surveiller nos progrès au cours des dix prochaines années.

Nous pouvons être fiers du fait que, pour la première fois, un plan d'éducation soit fondé sur un vaste processus de consultation publique auquel un grand nombre de personnes ont participé. Ce processus a su mobiliser les experts, les Premières Nations, le personnel des districts scolaires et des écoles, les éducatrices et les éducateurs à la petite enfance, les jeunes, les parents, les leaders communautaires, les chefs d'entreprises, les conseils d'éducation de district et d'autres acteurs clés dans le cadre de plusieurs séances portes ouvertes, de rencontres individuelles, d'ateliers et de nombreuses occasions de formuler des commentaires en ligne.

Il importe de souligner également l'influence considérable de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) sur le contenu de ce plan d'éducation de 10 ans. Diverses stratégies qui ont été mises de l'avant dans la PALC sont reflétées dans ce plan.

Nous remercions tous les membres de la population qui ont participé à ce processus. Merci de votre passion envers l'éducation et le Nouveau-Brunswick.

Nous sommes tous engagés dans la mise en œuvre du plan *Donnons à nos enfants une longueur d'avance*, et convaincus qu'en travaillant ensemble, nous saurons léguer à la prochaine génération un des dons les plus précieux, soit un système d'éducation solide et d'avant-garde.

A blue ink signature of Brian Gallant, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by the name 'Gallant' in a cursive script.

Brian Gallant

Message du ministre

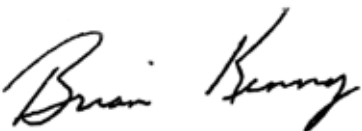
Ce plan d'éducation de 10 ans intitulé *Donnons à nos enfants une longueur d'avance*, établit la nouvelle voie à suivre en matière d'éducation au Nouveau-Brunswick. Nous voulons que tous les Néobrunswickoises et Néobrunswickois commencent leur apprentissage dès leur naissance et qu'ils continuent à apprendre tout au long de leur vie. Cet objectif sera réalisé à l'aide des priorités et des conditions essentielles décrites dans les pages suivantes.

Nous sommes déterminés à faire en sorte qu'une vague d'excellence submerge le système éducatif du Nouveau-Brunswick. Comme le suggère le titre de ce plan, pour réaliser nos objectifs, nous devons donner à nos enfants une longueur d'avance. C'est ce à quoi le Nouveau-Brunswick s'attend et notre jeunesse le mérite bien. Par conséquent, les enfants et les parents doivent être engagés concrètement en matière d'apprentissage. De plus, nous sommes conscients du rôle crucial que jouent le personnel enseignant, les éducatrices et les éducateurs et les autres professionnels dans la réalisation du plan d'éducation de 10 ans et à la réussite éducative et identitaire des enfants. C'est pourquoi nous sommes engagés à soutenir les personnes qui œuvrent dans notre système pour qu'elles soient en mesure de s'épanouir pleinement dans un environnement valorisant une culture d'excellence et d'amélioration continue.

Donnons à nos enfants une longueur d'avance ne serait pas ce qu'il est sans l'apport considérable de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC), qui repose sur un travail collectif colossal effectué au cours des dernières années et qui est l'un de ses principaux piliers. Ce plan est aussi l'aboutissement d'une vaste consultation publique menée par les coprésidences Gino LeBlanc et Karen Power, qui ont déposé les excellentes recommandations sur lesquelles est fondé le plan, et qui ont affirmé que nous sommes tous des acteurs clés de l'éducation. Chacun de nous a un rôle à jouer dans la réalisation des objectifs de ce plan, soit les jeunes, les parents, le personnel des districts scolaires et des écoles, les éducatrices et éducateurs, les Premières Nations, les leaders communautaires, les chefs d'entreprises, les conseils d'éducation de district et d'autres partenaires clés.

Je saisis cette occasion pour remercier les coprésidences de leur travail, ainsi que tous les membres du public qui ont participé à ce vaste processus de consultation, ce qui démontre que l'éducation n'est pas uniquement une priorité pour notre système éducatif, mais aussi pour l'ensemble de la population.

C'est une période très excitante pour la petite enfance et l'éducation, et j'ai hâte de travailler avec nos partenaires pour mettre ce plan en œuvre à compter de la prochaine année scolaire.



L'honorable Brian Kenny
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Introduction

Les enfants et les jeunes Néobrunswickois et Néobrunswickoises vivent dans une société du savoir en constante évolution. Pour connaître une vie riche de succès, les jeunes requièrent des compétences qui leur permettent d'être des citoyennes et citoyens épanouis et engagés. Le développement de ces compétences passe par un système éducatif qui évolue à leur rythme et qui répond à leurs besoins tout en s'adaptant aux changements sociétaux, mais aussi par une culture d'apprentissage valorisée de tous, où petits et grands demeurent des apprenants actifs.

Il importe de préciser que par système éducatif, on entend un système qui amalgame l'apprentissage des tout-petits dès la naissance, ainsi que celui des élèves qui fréquentent l'école publique et qui font la transition vers l'éducation postsecondaire ou le marché du travail. Ce principe du continuum d'apprentissage est une partie intégrante du plan décennal.

L'élaboration du présent plan d'éducation de 10 ans résulte d'une vaste consultation qui a interpellé les jeunes, les parents, les éducatrices et les éducateurs, tant dans le milieu scolaire que celui de la petite enfance, de même que les partenaires communautaires des différentes communautés linguistiques et culturelles. Cet exercice, qui a également mis à contribution les représentantes et représentants des divers partis politiques, a donné l'occasion à tous les citoyennes et citoyens de se prononcer sur l'avenir de l'éducation au Nouveau-Brunswick. Cette approche non partisane et transparente a mené à un constat commun : l'éducation tout au long de la vie revêt une importance cruciale pour la société néobrunswickoise.

Il est également ressorti de ce processus d'engagement que le système éducatif requiert une vision claire et une plus grande stabilité, et ce, pour assurer le développement global et optimal de chaque enfant, dès la petite enfance et tout au long de son cheminement scolaire et postsecondaire.

Le plan d'éducation de 10 ans se veut ainsi un contrat social qui assure que tous les acteurs du système se dirigent dans une même direction et travaillent en étroite collaboration pour atteindre les objectifs découlant d'une vision concertée.

Enfin, la mise en œuvre réussie du plan implique un équilibre entre, d'une part, la flexibilité et l'autonomisation qui inspirent l'innovation et une énergie renouvelée au sein du système et, d'autre part, la reddition de comptes et l'amélioration continue. Pour ce faire, une approche structurée de gestion permet de mettre en place diverses initiatives découlant du plan et d'en suivre la mise en œuvre.

Cela nécessite également de mettre en place les conditions qui favorisent un milieu d'apprentissage stimulant et enrichissant pour ceux et celles qui y évoluent au quotidien. On doit appuyer ces milieux pour qu'ils deviennent des incubateurs de pratiques exemplaires et faciliter le partage des pratiques garantes de succès.

Contexte

Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC)

La *Politique d'aménagement linguistique et culturel* (PALC), publiée par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en 2014, constitue sans contredit l'un des piliers fondamentaux du plan d'éducation de 10 ans. En effet, il est impossible de passer sous silence et de ne pas reconnaître l'immense travail de concertation et de mobilisation qui a eu lieu entre les nombreux partenaires du système éducatif acadien afin d'identifier des solutions concrètes pour répondre aux multiples défis liés à l'éducation en français en milieu linguistique minoritaire. Il ne faut pas se le cacher, la réalisation de la double mission du système éducatif acadien et francophone repose en grande partie sur la mise en œuvre de l'ensemble des stratégies de la PALC.

Si les grands objectifs du plan d'éducation découlent directement des recommandations émises dans le rapport *Miser sur l'éducation : apprenante et apprenant pour la vie* (2016), il importe de souligner que ces objectifs ont été rédigés en tenant largement compte des stratégies et des pistes d'action déjà identifiées dans la PALC. Ainsi, la majorité des stratégies de la PALC sont touchées directement ou indirectement dans ce plan d'éducation, soit dans les grands objectifs, soit dans les conditions essentielles.

Le travail de mobilisation et de concertation entre les nombreux partenaires du système éducatif acadien et francophone qui a donné lieu à la PALC doit nécessairement se poursuivre pour aider le système à atteindre les objectifs du plan d'éducation. Les plans d'actions individuelles et collectives qui ont été développés et qui continuent d'être développés par les partenaires en éducation pour arriver à mettre en œuvre la PALC viendront assurément appuyer les efforts du personnel éducatif afin de favoriser la réussite éducative de chaque apprenante et apprenant. La PALC constitue donc la toile de fond du plan d'éducation provincial. En ce sens, la PALC et le plan d'éducation de 10 ans forment un tout et se complètent mutuellement.

Profil de sortie

Le *Profil de sortie d'un élève du système acadien et francophone du Nouveau-Brunswick*, qui a été élaboré à la suite d'une série de consultations auprès des principaux partenaires du système éducatif, constitue un autre pilier fondamental du plan d'éducation provincial. En effet, les huit grands objectifs du plan sont regroupés en fonction des trois grandes visées de l'éducation telles qu'elles ont été identifiées dans le profil :

- Mener une vie équilibrée;
- Vivre une citoyenneté engagée et éthique;
- Développer un désir d'apprendre tout au long de sa vie.

Ces trois grandes visées servent de fondement quant à la vision inclusive du système éducatif francophone néobrunswickois. Elles reflètent également la double mission et tiennent compte de toute la complexité et de l'interdépendance des environnements dans lesquels les apprenantes et apprenants évoluent.

Le profil de sortie préconise l'approche par compétences, qui permet à l'élève d'*agir* dans divers contextes d'apprentissage et de vie. Trois compétences qui se développeront de façon interdépendante tout au long du parcours éducatif ont été ciblées :

- Compétence socioaffective;
- Compétence cognitive;
- Compétence communicative.

Les grands objectifs du plan ont été élaborés en tenant compte de ces trois compétences et des changements qui devront s'opérer au sein du système éducatif pour que les apprenantes et apprenants soient plus engagés dans leurs apprentissages tout au long de leur parcours scolaire et pour qu'ils quittent le secondaire en ayant véritablement acquis ces compétences.

Diversité et respect

Le système éducatif néobrunswickois souscrit depuis près de trente ans à la philosophie de l'inclusion scolaire. Au départ, on misait sur l'intégration scolaire qui se traduisait surtout par l'intégration physique des élèves à besoins spéciaux dans les écoles. Au fil des ans, ceci a évolué vers l'inclusion scolaire, une philosophie qui comprend des pratiques pédagogiques qui soutiennent tous les élèves à l'intérieur d'un milieu d'apprentissage commun.

Le plan d'éducation de 10 ans englobe toujours les principes inclusifs puisque c'est la fondation sur laquelle se développe la société du Nouveau-Brunswick. L'inclusion scolaire repose maintenant sur le respect de la diversité, ainsi que sur le principe selon lequel chaque enfant et chaque élève peut apprendre. Elle se réalise dans des milieux d'apprentissage qui veillent au mieux-être et à la qualité de l'apprentissage de chacun de leurs membres.

Les visées du système scolaire tiennent compte de la diversité et du respect et sont destinées à tous les élèves. Il importe donc de mettre à leur disposition un milieu d'apprentissage flexible, mais rigoureux qui inclut un continuum de programmes et de services dont la prestation est à la fois universelle et personnalisée. Ainsi, l'enseignement des programmes d'études, les services d'appui et les activités parascolaires sont offerts équitablement à tous les apprenants et apprenantes. C'est dans ce sens que tous les objectifs élaborés dans le plan tiennent compte des principes inclusifs.

Vision

Chaque individu, de la petite enfance à l'âge adulte, développe et exploite son plein potentiel. Citoyenne ou citoyen engagé et ouvert sur le monde, elle ou il contribue au dynamisme, à l'épanouissement et au rayonnement de la communauté acadienne et francophone ainsi que de la société néobrunswickoise (PALC, 2014, p. 22).

Mission

Le système éducatif acadien et francophone assure à chaque individu, de la petite enfance à l'âge adulte, des apprentissages de qualité qui contribuent à sa réussite éducative et au développement de son identité linguistique et culturelle (PALC, 2014, p. 23).

Condition systémique du changement

Les recherches démontrent que 70 % des initiatives de changements organisationnels échouent, et ce, malgré les meilleures intentions (Blanchard, 2010). En effet, plusieurs changements connaissent des échecs puisque les organisations ne se dotent pas de processus structurés pour amorcer les changements souhaités, hiérarchiser les efforts, surveiller les résultats et soutenir les améliorations mises en place avec le temps. L'établissement d'un système de gestion formelle constitue une approche structurée et éprouvée permettant aux organisations de répondre à ces défis.

À cette fin, un système de gestion formelle sera déployé dans l'ensemble du système éducatif pour permettre aux leaders et au personnel de mettre en œuvre le plan de 10 ans, de favoriser l'amélioration et d'obtenir les résultats escomptés afin que le Nouveau-Brunswick devienne un chef de file au niveau mondial dans le domaine de l'éducation et du développement de la petite enfance.

Objectifs et conditions essentielles

Organisation du plan de 10 ans

Les apprenantes et apprenants sont au cœur du système éducatif acadien et francophone, c'est pourquoi les grands objectifs du plan d'éducation s'articulent autour de domaines d'actions qui les touchent directement. Ainsi, l'ensemble des actions et des initiatives qui découleront du plan d'éducation auront toujours comme finalité la réussite de tous les apprenantes et apprenants dans les huit domaines suivants :

- Projet de vie et de carrière;
- Mieux-être;
- Construction identitaire;
- Éducation citoyenne et diversité;
- Premières Nations;
- Préparation à l'école et à la vie;
- Littératie;
- Numératie, sciences, ingénierie et technologie.

Pour chaque objectif, le plan décrit :

- les raisons pour lesquelles l'objectif est important pour la réussite des apprenantes et apprenants;
- les indicateurs de réussite qui nous permettront de savoir que nous avons atteint l'objectif;
- les domaines d'action dans lesquels nous devons intervenir pour atteindre l'objectif et les cibles.

Intentionnellement, le plan d'éducation n'expose pas « comment » chacun des objectifs et chacun des domaines d'action connexes doivent être réalisés par les districts scolaires, les écoles et les agences et services à la petite

enfance. Plutôt, il leur indique clairement les attentes quant aux objectifs à atteindre de façon collaborative. Le plan se clôture en soulignant les conditions à partir d'une perspective de système devant être renforcée pour réaliser les objectifs centrés sur l'apprenant. Ces conditions de réussite sont les suivantes :

- Déploiement des principes de la gestion formelle;
- Accès équitable aux programmes et services;
- Reconnaissance des parents comme premiers éducateurs;
- Formation et accompagnement du personnel;
- Établissement d'un continuum d'apprentissage intégré;
- Accès à l'infrastructure appropriée et aux technologies de l'information et de la communication.

Mise en œuvre du plan et reddition de comptes

Nous reconnaissons que la publication de ce plan ne constitue que le début du travail à accomplir. Dans ce contexte, il est évident que le vrai travail réside dans la façon dont nous mettrons le plan à exécution. En fait, c'est ce qui permettra à ce plan de se démarquer des précédents. En utilisant des principes, des outils et des méthodes de gestion formelle, le Ministère établira un plan de mise en œuvre et un cadre de reddition de comptes qui garantiront l'exécution réussie du plan d'éducation de 10 ans. Le plan de mise en œuvre sera rédigé avec le concours des districts et des agences de la petite enfance et publié chaque année. Les progrès vers l'atteinte des cibles seront aussi rendus publics annuellement.

Mener une vie équilibrée

Objectif 1 :

Projet de vie et de carrière—Assurer que chaque élève développe les compétences dont il a besoin pour réaliser son projet de vie et de carrière

Pourquoi cet objectif?

Dans le *Sondage de fin d'études secondaires 2015* (MEDPE, 2015), 56,7 % des finissants ont indiqué que leur incertitude face à leur choix de carrière constitue un obstacle à la poursuite de leurs études postsecondaires. Ce même sondage indique également que seulement 59 % des élèves ont eu l'occasion de participer à des activités d'exploration du marché du travail et que 61 % des élèves ont eu l'occasion de participer à des activités axées sur la carrière lors de leur passage à l'école. L'école doit donc agir pour mieux préparer les élèves à leur avenir. En effet, comme on l'indique dans la PALC :

« Il importe que les élèves puissent acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires en vue de la réalisation de leur projet de vie/carrière et de leur engagement citoyen, de manière à favoriser leur épanouissement personnel et professionnel. » (p. 128)

La PALC nous rappelle également que « l'école se doit de continuer à transformer l'enseignement et l'apprentissage de façon à soutenir le développement de compétences durables en tant qu'objectifs explicites d'apprentissage. » (p. 129) Par conséquent, en plus de permettre aux élèves de se découvrir et d'explorer divers domaines de carrières, il est nécessaire de veiller à ce qu'ils soient engagés à l'école afin qu'ils puissent développer leur esprit d'entreprendre, de même que l'ensemble des compétences dont ils auront besoin pour s'adapter au monde qui les entoure, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

L'engagement des élèves à l'école a certainement des répercussions sur leur avenir, mais également sur la qualité de leur vie de tous les jours puisque l'école constitue en grande partie leur vécu quotidien. Une enquête effectuée auprès de plus de 90 écoles intermédiaires et secondaires à travers le Canada a révélé que seulement 37 % des élèves sondés se sentaient engagés intellectuellement dans leurs cours de langues et de mathématiques (Willms, Friesen & Milton, 2009). Cette donnée est alarmante puisqu'elle nous indique que la majorité des élèves ne sentent pas que leurs cours répondent à leurs besoins. Devant ce constat, il devient impératif de se pencher sur les pratiques pédagogiques et sur la structure actuelle de l'école pour veiller à ce que tous les élèves, peu importe leurs forces ou leurs défis, aient l'occasion de faire des apprentissages durables qui leur serviront toute leur vie.

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateurs	État actuel	2025–2026
% d'élèves de 12 ^e année qui indiquent être confiants dans leurs décisions en lien avec leur transition au postsecondaire ou au marché du travail	Automne 2018*	90 %
% d'élèves de 12 ^e année qui indiquent avoir développé les compétences nécessaires pour réaliser leur projet de vie et de carrière	Automne 2018*	90 %
% d'élèves de 8 ^e année qui indiquent que leur passage au primaire leur a permis d'identifier leurs forces et leurs champs d'intérêt	Automne 2018*	90 %
* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.		

Domaines d'action

- **Découverte de soi** : Permettre à tous les élèves, dès le primaire, de découvrir leurs forces, leurs défis, leurs passions et leurs champs d'intérêt afin qu'ils soient mieux outillés pour prendre des décisions éclairées quant à leur avenir, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.
- **Approche par compétences** : Permettre à tous les élèves d'évoluer, tout au long de leur parcours scolaire, dans des environnements d'apprentissage qui favorisent l'approche par compétences et qui permettent régulièrement la réalisation de tâches complexes, contextualisées et significatives.
- **Offre de cours variés** : Permettre à tous les élèves du secondaire de suivre des cours obligatoires et au choix qui répondent à leurs besoins et qui sont liés à leur projet de vie et de carrière.
- **Exploration de carrières** : Permettre à tous les élèves d'avoir l'occasion de vivre régulièrement des expériences favorisant l'exploration de diverses carrières dans des domaines variés, entre autres celles liées au domaine des métiers, de la programmation informatique et des arts.

Mener une vie équilibrée

Objectif 2 :

Mieux-être—Amener tous les apprenantes et apprenants à développer les compétences leur permettant de vivre une vie épanouie et en santé

Pourquoi cet objectif?

Les liens affectifs sécurisants et stables chez le jeune enfant jettent des bases permanentes qui ont des répercussions positives à long terme. Ceux-ci favorisent le développement de la confiance en soi de l'enfant, la gestion des émotions, la capacité d'adaptation, ainsi que la motivation à explorer le monde qui l'entoure. Un mode de vie sain (l'exercice physique, une bonne alimentation et de bonnes habitudes de sommeil), les quatre composantes de la santé mentale (l'autonomie, la compétence, l'appartenance et la générosité), ainsi que des comportements prosociaux font partie des éléments essentiels pour avoir une bonne santé physique et mentale.

Toutefois, des statistiques nous informent qu'il y a d'importants manques à gagner dans ce domaine. En effet, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick indique dans son rapport *Reconnaître et cibler les priorités en santé de la population* (2016) que le Nouveau-Brunswick se classe parmi les provinces les moins en santé au Canada. Il indique également que 16 % des élèves de 4^e et 5^e année sont à risque de développer des problèmes de santé mentale (2014).

Il importe donc de mettre des conditions en place pour développer les compétences nécessaires à une bonne santé physique et mentale.

« *La satisfaction des besoins psychologiques facilite la résilience et l'autodétermination chez la personne, ce qui l'amène à adopter des attitudes et des comportements qui contribuent à son propre mieux-être et à celui des autres.* » (Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, 2013, p. 1)

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateurs	État actuel	2025–2026
% d'enfants d'âge préscolaire qui démontrent un niveau élevé de santé globale selon les éducatrices en services de garderie éducatifs agréés francophones	Automne 2018*	
% d'enfants d'âge préscolaire qui démontrent des comportements prosociaux	Automne 2018*	
% d'élèves de la 6 ^e à la 12 ^e année qui indiquent avoir un niveau élevé de santé mentale relative à l'école	67 %	90 %
% d'élèves de la 6 ^e à la 12 ^e année qui indiquent avoir un niveau de santé physique très bon ou excellent	Automne 2018*	90 %
% d'élèves de la 6 ^e à la 12 ^e année qui indiquent avoir un niveau de résilience moyen ou élevé	74 %	90 %

* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.

Domaines d'action

- **Vie saine et active** : Permettre à tous les apprenantes et apprenants de vivre des expériences d'apprentissage et de vie qui les amèneront à adopter des comportements et à développer les compétences nécessaires pour mener une vie saine et active.
- **Santé mentale dans le milieu d'apprentissage** : Permettre à tous les apprenantes et apprenants de vivre des expériences d'apprentissage et de vie qui les amèneront à développer les composantes de la santé mentale à l'école : compétence, autonomie, appartenance et générosité.
- **Relations saines** : Permettre à tous les apprenantes et apprenants de vivre des expériences d'apprentissage et de vie qui les amèneront à développer les habiletés interpersonnelles nécessaires pour s'adapter à divers contextes sociaux.

Mener une vie équilibrée

Objectif 3 :

Construction identitaire—Amener tous les apprenantes et apprenants à construire leur identité et à développer un sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone

Pourquoi cet objectif?

La construction identitaire de chaque apprenante et apprenant est au cœur même de la mission éducative du système scolaire acadien et francophone. La PALC confère d'ailleurs à la construction identitaire une place de choix en lui accordant un axe en entier. En milieu minoritaire, il est crucial de veiller à développer un fort sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone chez tous les apprenantes et apprenants, en plus de leur donner la confiance de s'exprimer en français. Le *Sondage de fin d'études secondaires 2015* (MEDPE, 2015) a révélé que 33 % des élèves de 12^e année trouvent plus facile de s'exprimer en anglais qu'en français, ce qui signifie qu'il faut poursuivre les efforts pour renforcer le rapport positif à la langue française chez les apprenantes et apprenants, en particulier dans les milieux anglo-dominants.

« La construction identitaire constitue en quelque sorte l'assise des actions qui seront mises en place dans le but de contribuer au projet de « faire société » et d'assurer la pérennité de la langue française ainsi que la transmission, l'enrichissement et le renouveau de la culture acadienne et francophone. C'est pourquoi il est primordial d'y accorder une grande importance dès la petite enfance et tout au long du parcours éducatif. » (PALC, p. 69)

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateurs	État actuel	2025–2026
% d'enfants en services de garderie éducatifs agréés francophones qui participent activement à des activités entourant la langue française, la culture, les arts et les traditions acadiennes et francophones en lien avec le curriculum éducatif	Automne 2018*	95 %
% d'élèves de 8 ^e année qui indiquent avoir un rapport positif à la langue française	Automne 2018*	90 %
% d'élèves de 12 ^e année qui indiquent avoir un rapport positif à la langue française	Automne 2018*	90 %
% d'élèves de 8 ^e année qui indiquent avoir un sentiment élevé d'appartenance à la culture acadienne et francophone	Automne 2018*	90 %
% d'élèves de 12 ^e année qui indiquent avoir un sentiment élevé d'appartenance à la culture acadienne et francophone	Automne 2018*	90 %

* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.

Domaines d'action

- **Rapport positif à la langue et à la culture** : Permettre à tous les apprenantes et apprenants de vivre des activités d'apprentissage et des activités récréatives qui favorisent le développement d'un rapport positif à la langue française et à la culture acadienne et francophone.
- **Expression de l'identité par les arts** : Permettre à tous les apprenantes et apprenants d'exploiter différentes formes d'art comme moyen d'expression de leur identité.
- **Contributions passées et contemporaines de la communauté acadienne et francophone** : Permettre à tous les apprenantes et apprenants de comprendre et d'apprécier les contributions passées et contemporaines de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick à l'essor de la province et du pays.

Vivre une citoyenneté engagée et éthique

Objectif 4 :

Éducation citoyenne et diversité—Amener les apprenantes et apprenants à s’ouvrir à la diversité et à participer à l’essor de leur communauté

Pourquoi cet objectif?

Les apprenantes et apprenants côtoient quotidiennement d’autres enfants et d’autres jeunes qui sont différents d’eux, que ce soit sur le plan physique, culturel, religieux, social ou encore scolaire. De plus, ils sont régulièrement confrontés à des opinions, à des valeurs et à des visions du monde qui diffèrent des leurs. Dans un système éducatif inclusif, il importe que chacun des apprenantes et apprenants soit accueillant et respectueux. Pour ce faire, ils doivent apprendre dans des milieux où la diversité est reconnue et valorisée. Ils doivent également vivre des situations d’apprentissage qui les amèneront à exercer leur pensée critique et à prendre conscience de la diversité qui les entoure, quelle que soit sa nature. En effet, en comprenant des valeurs et des croyances différentes des leurs, il sera possible pour les apprenantes et apprenants d’interagir et de collaborer avec les autres, de même que de s’engager sur le plan social afin de bâtir une société plus forte et plus dynamique. Comme l’indique la PALC :

« Il est (...) primordial pour le système éducatif ainsi que pour la communauté acadienne et francophone de veiller à doter les élèves des compétences qui leur permettront non seulement de porter un jugement avec un minimum de préjugés ou d’idées préconçues sur diverses situations, mais également de proposer des solutions pertinentes, efficaces et respectueuses de tous pour remédier à certaines situations qu’ils jugent problématiques. » (p. 130)

Le développement de la citoyenneté chez tous les apprenantes et apprenants leur permettra de mieux comprendre le rôle de la personne comme membre d’un groupe social, les relations entre les personnes et les relations des personnes avec leurs territoires et leurs institutions sociales.

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateurs	État actuel	2025–2026
% d’élèves du secondaire qui indiquent pouvoir influencer les décisions au sein de l’école	Automne 2018*	80 %
% d’élèves de 8 ^e année qui indiquent accueillir la diversité sous toutes ses formes	Automne 2018*	100 %
% d’élèves de 12 ^e année qui indiquent accueillir la diversité sous toutes ses formes	Automne 2018*	100 %

* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d’ici l’automne 2018.

Domaines d’action

- **Pensée critique et créative** : Permettre à tous les apprenantes et apprenants d’évoluer dans un milieu d’apprentissage qui favorise le développement de la pensée critique et créative.
- **Diversité** : Permettre à tous les apprenantes et apprenants de s’ouvrir aux autres et sur le monde en évoluant dans un milieu d’apprentissage qui reconnaît la diversité sous toutes ses formes comme étant essentielle au développement personnel et à l’essor de la communauté.
- **Engagement à la vie scolaire** : Permettre à tous les élèves, tout au long de leur parcours scolaire, de vivre une réelle citoyenneté à l’intérieur des murs de l’école en contribuant à la vie scolaire et au fonctionnement de l’école.
- **Engagement citoyen** : Permettre à tous les élèves, tout au long de leur parcours scolaire, d’analyser divers enjeux afin qu’ils puissent amorcer, réaliser et gérer des projets qui viendront répondre à des besoins réels de leur communauté et de la société.

Vivre une citoyenneté engagée et éthique

Objectif 5 :

Premières Nations—Assurer que tous les élèves valorisent et comprennent la culture et l’histoire des peuples des Premières Nations et permettre aux élèves autochtones de construire leur identité

Pourquoi cet objectif?

La compréhension interculturelle, l'empathie et le respect mutuel entre les francophones, les anglophones et les peuples des Premières Nations peuvent contribuer au mieux-être de la communauté néobrunswickoise. De toute évidence, il est primordial de mettre en place des stratégies qui mettent en valeur la culture et l’histoire des Premières Nations.

Le juge Murray Sinclair, qui a mené la Commission de vérité et réconciliation du Canada, a déclaré que la réconciliation est une question de formation et de relations respectueuses. La mise en place de stratégies et d’indicateurs pour favoriser la réconciliation est donc essentielle.

« Le processus de réconciliation [...] qui permettra de panser les blessures directement associées à l’héritage de colonisation destructeur [...] doit inspirer tant les Autochtones que les non Autochtones de partout au pays à transformer la société canadienne afin que nos enfants et nos petits-enfants puissent vivre ensemble dans la paix, la dignité et la prospérité sur ces terres que nous partageons. [...] Cependant, pour pouvoir y répondre au cours des prochaines années, il faudra absolument favoriser le dialogue public et prendre des mesures qui vont au-delà du processus de réconciliation actuellement mis en œuvre pour les élèves des pensionnats. Bien que certains progrès aient été faits à cet égard, il reste encore d’importants obstacles à la réconciliation. » (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015, p. 8)

Comment mesureront-nous nos progrès?

Indicateurs	État actuel	2025–2026
% d’élèves de 12 ^e année qui indiquent avoir eu l’occasion d’aborder l’histoire des peuples autochtones du Canada en classe au cours de leur parcours scolaire	Automne 2018*	90 %
% d’élèves des Premières Nations qui indiquent avoir un sentiment élevé d’appartenance à la culture autochtone	Automne 2018*	90 %

* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d’ici l’automne 2018.

Domaines d’action

- **Histoire des peuples autochtones** : Permettre à tous les élèves de comprendre l’histoire des peuples autochtones du Canada, particulièrement en ce qui concerne les traités, de même que les pensionnats et leurs séquelles.
- **Contributions passées et contemporaines des peuples autochtones** : Permettre à tous les élèves de comprendre et d’apprécier la culture des peuples autochtones, de même que leurs contributions passées et contemporaines à l’essor du Nouveau-Brunswick et du Canada.
- **Construction identitaire** : Permettre aux élèves des Premières Nations de construire leur identité et de vivre des réussites tout au long de leur parcours scolaire.

Développer un désir d'apprendre tout au long de sa vie

Objectif 6 :

Préparation à l'école et à la vie—Maximiser la préparation à l'école de tous les enfants afin de réduire l'écart en matière de réussite

Pourquoi cet objectif?

Les premières années d'un enfant sont une période intense d'apprentissage et de développement durant laquelle le cerveau subit d'énormes transformations en peu de temps. Cette période marquante se caractérise aussi par une croissance sans précédent des capacités physiques, sociales, émotionnelles, cognitives et communicationnelles. Dans ses premières années d'existence, l'enfant développe des dispositions et des compétences qui lui permettront d'apprendre toute sa vie. (CMEC, 2014, p. 7)

La réussite des enfants à l'école et dans la vie est en grande partie façonnée par les expériences vécues avant leur entrée à l'école. Il est beaucoup plus facile de créer des conditions favorables au cours des premières années de la vie que de remédier aux impacts défavorables plus tard. Les dimensions importantes de la préparation à l'école comprennent le développement physique, moteur, linguistique, cognitif, social et affectif, les attitudes envers l'apprentissage ainsi que les connaissances générales.

Pour que les enfants aient des chances égales en matière de réussite scolaire et dans la vie, il faut s'assurer que tous les enfants bénéficient d'expériences éducatives de qualité avant l'entrée à la maternelle. Ceci est particulièrement important pour les enfants provenant de milieux défavorisés qui n'ont pas toujours les mêmes occasions de développer leur plein potentiel.

« Offrir des programmes universels de la petite enfance à tous les enfants permet de joindre le plus grand nombre d'enfants provenant de tous les milieux économiques qui sont vulnérables en matière de comportement et d'apprentissage au moment d'entrer à l'école. » (McCain, Mustard et McCuaig, 2011, p. 82)

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateurs	État actuel	2025–2026
% d'enfants identifiés à risque à la maternelle	Automne 2018*	
% de parents qui indiquent que leur enfant démontre un niveau de développement approprié avant l'entrée à la maternelle	Automne 2018*	
% de parents qui indiquent que leur enfant a participé à au moins un service à la petite enfance de façon régulière avant l'entrée à l'école	Automne 2018*	

* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.

Domaines d'action

- **Prévenir** : Accompagner les parents dans le développement optimal de leur enfant en leur proposant un point d'entrée unique pour promouvoir et faciliter l'accès à des services, des programmes et des ressources.
- **Dépister** : Identifier tôt les risques de retards de développement chez les enfants et les facteurs de vulnérabilité chez les familles.
- **Intervenir** : Intervenir tôt auprès des enfants et des parents, selon le niveau d'intensité requis, pour répondre à leurs besoins, et ce, dans leur milieu.

Développer le désir d'apprendre tout au long de sa vie

Objectif 7 :

Littératie—Améliorer les compétences des apprenants et apprenantes en littératie

Pourquoi cet objectif?

L'acquisition de compétences solides en lecture, en écriture et en communication orale demeure une priorité et un enjeu de taille pour la société du Nouveau-Brunswick. Comme on le souligne dans la PALC :

« Si la littératie a une incidence sur le parcours scolaire de tous les élèves, elle a aussi une incidence sur leur qualité de vie en général. En effet, l'acquisition de fortes compétences en lecture, en écriture de même qu'à l'oral permet aux individus de réaliser leur plein potentiel, d'atteindre leur but, bref de réussir sur tous les plans, et ce, bien au-delà de leur passage sur les bancs d'école. » (p. 134)

Dans le rapport *Le pouvoir de la littératie*, qui a été publié en 2016 par le gouvernement provincial, plusieurs pistes d'action sont proposées pour tenter de remédier aux lacunes qui ont été identifiées par de nombreux intervenants et intervenantes. On y précise que :

« La littératie doit être une priorité alors que le Nouveau-Brunswick s'oriente vers une plus grande prospérité et une plus grande satisfaction de ses résidents. Cela exigera un engagement afin de créer des occasions de s'investir dans des environnements riches en littératie, et ce, à toutes les étapes de vie. Chaque enfant devrait être prêt et désireux d'apprendre avant la maternelle. Chaque élève devrait recevoir le soutien et les encouragements nécessaires pour atteindre le niveau de littératie approprié. Personne ne devrait obtenir un diplôme sans atteindre les résultats attendus en matière de littératie. » (p. 3)

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateurs	État actuel		2025–2026
% d'enfants d'âge préscolaire qui atteignent un niveau de développement approprié du langage et de la communication	Automne 2018*		
% d'élèves qui atteignent au moins le niveau attendu aux évaluations provinciales de lecture en 2 ^e et en 3 ^e année	2 ^e	79 %	90 %
	3 ^e	Automne 2018*	
% d'élèves qui réussissent les évaluations provinciales de lecture et d'écriture au primaire	4 ^e	Automne 2018*	85 %
	7 ^e	Automne 2018*	
% d'élèves qui réussissent l'évaluation provinciale de lecture et d'écriture au secondaire	11 ^e	60 %	80 %

* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.

Domaines d'action

- **Littératie préscolaire et familiale** : Assurer que tous les enfants d'âge préscolaire peuvent bénéficier d'expériences d'apprentissage riches qui visent l'éveil à la lecture et à l'écriture de même que le développement optimal de la communication orale.
- **Apprentissage formel de la lecture et de l'écriture** : Permettre à tous les élèves de bénéficier d'interventions de qualité, appuyées par la recherche, qui favorisent le développement du langage oral et l'apprentissage formel de la lecture et de l'écriture.
- **Littératie critique et médiatique** : Permettre à tous les élèves de développer des compétences en littératie critique et en littératie médiatique afin qu'ils puissent les mettre en application dans divers contextes d'apprentissage et de vie.
- **Littératie dans divers contextes** : Permettre à tous les élèves de développer des compétences en lecture, en écriture et à l'oral afin qu'ils puissent les mettre en application dans divers contextes d'apprentissage et de vie.

Développer le désir d'apprendre tout au long de sa vie

Objectif 8 :

Numératie et sciences, ingénierie et technologie

Améliorer chez tous les apprenantes et apprenants les compétences en numératie et en sciences, ingénierie et technologie

Pourquoi cet objectif?

Dans une société du savoir, posséder de solides fondements en numératie et en sciences, ingénierie et technologie s'avère crucial. Les Néobrunswickois et Néobrunswickoises font face quotidiennement à des situations complexes qui leur demandent de faire appel, entre autres, à l'utilisation des concepts en littératie financière, de même que diverses compétences, dont la créativité et la résolution de problèmes. Comme on le souligne dans la PALC :

« Il y a lieu d'accorder une importance particulière à la numératie tout au long du parcours scolaire des élèves afin de voir à ce qu'ils comprennent mieux le rôle essentiel que jouent les mathématiques dans leur quotidien et pour leur avenir. » (p. 138)

Il est également essentiel de miser sur les sciences, l'ingénierie et la technologie puisque celles-ci permettent de développer chez les élèves non seulement une meilleure compréhension de leur univers, mais aussi des capacités de raisonnement, l'affinement des habiletés de résolution de problèmes et le maintien d'une forme de questionnement.

Il va de soi que le développement des compétences en numératie et en sciences, ingénierie et technologie débute bien avant l'entrée à l'école. Les approches pédagogiques, de même que les programmes et curriculums à la petite enfance doivent donc, entre autres, porter une attention particulière à la capacité de résoudre des problèmes et de raisonner, ainsi qu'au développement de la créativité chez les enfants.

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateurs	État actuel		2025–2026	
% d'enfants d'âge préscolaire qui atteignent un niveau de développement approprié dans le volet des habiletés de résolution de problèmes et de communication	Automne 2018*			
% d'élèves qui réussissent les évaluations provinciales de mathématiques au primaire	3 ^e	80 %	85 %	
	6 ^e	Automne 2018*		
	8 ^e	75 %		
% d'élèves qui réussissent les évaluations provinciales de sciences et technologie au primaire	8 ^e	74 %	85 %	
% d'élèves qui réussissent l'évaluation provinciale de mathématiques au secondaire	10 A	49 %	80 %	
	10 BC	64 %		
% d'élèves de 12 ^e année qui indiquent se sentir confiants dans leurs compétences en littératie financière	Automne 2018*		90 %	
* Données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.				

Domaines d'action

- **Numératie préscolaire** : Assurer que tous les enfants d'âge préscolaire peuvent bénéficier d'expériences d'apprentissage riches qui visent l'éveil à la numératie.
- **Numératie dans divers contextes** : Permettre à tous les élèves de développer les compétences en numératie, incluant les compétences en littératie financière, afin qu'ils puissent se servir des concepts mathématiques dans divers contextes d'apprentissage et de vie.
- **Sciences dans divers contextes** : Développer chez tous les apprenants et apprenantes les compétences scientifiques et technologiques afin qu'ils puissent s'en servir dans divers contextes d'apprentissage et de vie.

Conditions essentielles

La mise en œuvre du plan d'éducation et l'atteinte des grands objectifs qui y sont énoncés ne pourront se faire que si certaines conditions essentielles sont mises en place ou consolidées. En effet, si les objectifs ultimes pour les dix prochaines années sont centrés sur l'enfant et l'élève, il n'en demeure pas moins qu'une structure de soutien durable est requise pour appuyer les apprenantes et les apprenants vers l'atteinte de ces objectifs.

Les conditions énumérées plus bas sont des éléments clés servant de catalyseurs de changement. Elles soutiennent, de manière indirecte, l'apprentissage tout au long de la vie. Les initiatives et les mesures en lien avec ces conditions seront élaborées en consultation avec les parties prenantes au moment d'établir les plans de mise en œuvre.

1 Le déploiement des principes de la gestion formelle

Bien que la publication du plan d'éducation de 10 ans soit une étape cruciale qui permette de concrétiser notre vision du système éducatif acadien et francophone, il ne s'agit que d'une première étape. Le succès du plan sera jugé selon la qualité de sa mise en œuvre, et surtout en fonction des résultats obtenus. Pour connaître du succès, il importe donc de déployer des principes de gestion formelle à travers le système éducatif.

Le modèle du système de gestion formelle est constitué de cinq composantes qui sont interreliées et essentielles à la réussite organisationnelle :

- La gestion stratégique;
- La gestion des initiatives;
- La gestion des processus;
- La gestion quotidienne;
- La gestion du rendement.

La mise en œuvre du système de gestion formelle implique un changement de culture qui valorise le leadership, la capacité collective, la collaboration et la reddition de comptes à tous les niveaux de l'organisation.

2 L'accès équitable à des services de qualité dès la petite enfance

Les besoins de chaque apprenante et apprenant sont uniques et nécessitent des approches différentes et des services en temps opportun, flexibles et centrés sur ces

derniers. Tous les apprenantes et apprenants ont le droit d'être accompagnés et de recevoir un soutien continu afin de développer les connaissances, les aptitudes et les compétences dont ils ont besoin pour un avenir prometteur. Pour ce faire, nous devons fournir au personnel éducatif de la petite enfance et du scolaire les outils, les stratégies et les ressources dont il a besoin pour personnaliser et favoriser l'apprentissage de tous.

Pour la vitalité et l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick, il est primordial que les francophones, peu importe la région dans laquelle ils habitent, aient accès à des services abordables et uniformes, en français.

La mise en place, dès la petite enfance, d'un réseau intégré de services pourrait faciliter l'accès aux divers programmes et services pour les parents et les familles. Ce réseau intégré de services

« [...] donne à l'enfant et à ses parents un accès à des services en français, répondant à l'ensemble de leurs besoins, livrés de manière cohérente et intégrée par des personnes qualifiées, conscientisées et formées à la spécificité de l'intervention auprès de la petite enfance en milieu francophone minoritaire. » (PALC, p. 100)

3 Les parents comme premiers éducateurs

Le milieu familial est le premier milieu d'apprentissage de l'enfant : c'est là où l'enfant acquiert ses premières connaissances et développe ses premières habiletés. Le parent joue un rôle crucial dans le développement optimal de son enfant. En l'accueillant, en l'appuyant, en l'accompagnant et en lui offrant des ressources de qualité, ainsi que l'information sur ses droits et responsabilités, ceci permet de stimuler les interactions parents-enfants. L'engagement et la participation active du parent dans les apprentissages de son enfant aura un impact durable sur le cheminement de ce dernier. Les services à la petite enfance et l'école francophone doivent nourrir positivement les liens entre la petite enfance, l'école et la famille pour favoriser le sentiment d'appartenance et la construction identitaire. « En effet, les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant, ce qui leur confère une place de choix dans tout le parcours scolaire de ce dernier. » (PALC, p. 155)

4 La formation et l'accompagnement du personnel

Notre système d'éducation a besoin d'intervenantes et d'intervenants à la petite enfance, d'enseignantes et d'enseignants, de même que de dirigeantes et dirigeants scolaires hautement qualifiés et au fait des meilleures pratiques pédagogiques et de gestion. Pour que chaque apprenante ou apprenant s'épanouisse, tant sur le plan intellectuel, social qu'émotionnel, le personnel doit se servir de pratiques éprouvées. La formation et l'accompagnement du personnel jouent un rôle crucial pour développer cette capacité. À cet égard, il faut reconnaître l'importance d'avoir en place un système de soutien solide pour l'ensemble du personnel, tant en milieu scolaire qu'à la petite enfance.

Il est également important que les gestionnaires à tous les paliers soient formés et accompagnés pour qu'ils soient en mesure d'exercer un leadership qui aura un impact significatif sur la qualité des apprentissages à la petite enfance et à l'école. On doit mettre en place des mécanismes et mesures d'accompagnement permettant aux directions d'écoles et aux responsables des services à la petite enfance d'assumer pleinement leur rôle de leaders pédagogiques en milieu minoritaire.

Il importe de renforcer la formation initiale et continue et de développer une culture d'apprentissage professionnel autonome pour permettre à l'ensemble du personnel de s'ajuster aux besoins changeants des apprenantes et apprenants.

Enfin, il est important que la profession enseignante et les professions liées à la petite enfance soient davantage valorisées en mettant en place des mécanismes qui permettent d'améliorer la qualité des services et de maintenir les plus hauts standards pour ces professions importantes.

5 L'établissement d'un continuum d'apprentissage intégré de la naissance jusqu'au postsecondaire

Afin d'assurer l'accès aux programmes et services nécessaires au développement optimal de chacun des apprenantes et apprenants, il importe de mettre en place un continuum d'apprentissage intégré et sans failles qui assure que l'ensemble des processus et des services sont coordonnés et alignés dès la naissance, et ce, jusqu'à l'âge adulte.

Les organismes à la petite enfance, les écoles primaires et secondaires, ainsi que les institutions postsecondaires ont évolué et changé à des moments différents, et fonctionnent généralement comme des entités distinctes. Divers défis surviennent lors de la transition des enfants et des jeunes,

tant à l'intérieur des divers environnements d'apprentissage qu'entre ces derniers, et créent de la confusion pour l'ensemble des personnes impliquées quant aux attentes, aux procédures et à la communication. L'expérience des dernières années prouve que des améliorations sont nécessaires. Par conséquent, il sera important d'examiner, de définir et de communiquer les processus de transition pour mieux soutenir les enfants et les jeunes dans leur apprentissage et aider à réduire l'anxiété lors de ces transitions.

La fusion des secteurs de la petite enfance et de l'éducation offre une occasion d'instaurer une approche cohérente qui assure une continuité, sans interruptions, entre les services préscolaires et scolaires et entre les services communautaires et gouvernementaux. Un système intégré doit répondre aux besoins de tous les apprenantes et apprenants et favoriser des transitions réussies grâce à la collaboration de l'ensemble des partenaires, de la petite enfance jusqu'au postsecondaire.

Conformément aux engagements du gouvernement visant à améliorer l'accessibilité de l'éducation postsecondaire aux étudiantes et étudiants, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a éliminé les revenus des parents ou du conjoint du calcul permettant de déterminer le montant des prêts étudiants et il a lancé le Programme d'aide aux études. Le principal objectif du Programme d'aide aux études est de rendre l'éducation postsecondaire plus abordable pour les apprenantes et apprenants qui ont besoin de soutien financier dans leur transition vers l'université ou le collège. Cette initiative, de même que les efforts continus pour rendre les établissements d'enseignement postsecondaire plus viables, assurera davantage de stabilité pour les étudiantes et étudiants, en plus de favoriser l'établissement de liens entre les écoles de la maternelle à la 12^e année et les établissements postsecondaires.

Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a également entrepris, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, toute une gamme d'initiatives afin d'offrir de l'information sur le marché du travail aux jeunes et à leurs familles, ce qui facilite la planification de carrière. Ces initiatives font participer directement les élèves et leurs familles, les conseillers et conseillers en orientation, de même que le personnel enseignant dans la préparation de la population active de demain. Les ministères de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail devront continuer à prioriser et à tirer profit de ces initiatives à l'avenir.

Enfin, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail continuera de travailler en

collaboration avec les universités de la province pour accroître les possibilités d'apprentissage expérientiel pour les jeunes. Il devra également continuer de financer des programmes au sein des universités et des collèges publics qui visent à faire augmenter le nombre d'inscriptions chez les groupes sous-représentés et à renseigner les étudiantes et étudiants sur le système d'éducation postsecondaire, en particulier celles et ceux issus de famille à faible revenu, les Autochtones et les étudiantes et étudiants handicapés.

6 L'accès à l'infrastructure appropriée et aux technologies de l'information et de la communication

Pour offrir une éducation de qualité, il importe d'avoir en place des infrastructures adéquates. L'apprentissage est soutenu par l'état physique, le design et la gestion des installations, par des pratiques efficaces en matière de ressources humaines et de processus budgétaires et comptables qui respectent les paramètres provinciaux appropriés. Un examen des données nationales et mondiales sur les modèles de financement différentiels déterminerait si les apprenantes et apprenants du Nouveau-Brunswick pourraient bénéficier de cette approche. À cette fin, il est nécessaire de développer une orientation stratégique sur l'allocation équitable et l'utilisation des ressources, à tous les niveaux du système.

Par ailleurs, les technologies de l'information et de la communication font partie intégrante du monde qui nous entoure et cette réalité doit également se transférer à l'école. Que ce soit pour l'apprentissage, la communication avec les parents et les partenaires ou pour effectuer des tâches administratives plus rapidement et plus efficacement, les technologies de l'information et de la communication sont devenues indispensables tant pour le personnel que pour les élèves. Les élèves doivent donc y avoir accès pour apprendre, pour communiquer, pour créer, pour collaborer, bref, pour qu'ils puissent évoluer dans des environnements d'apprentissage qui ressemblent davantage au monde dans lequel ils vivent à l'extérieur de l'école. Pour ce faire, il faut repenser à la façon dont les outils technologiques et numériques sont rendus accessibles et gérés à l'école. Le personnel doit également avoir accès à des outils à jour et être accompagné pour qu'il puisse se servir des technologies de l'information et de la communication à bon escient.

Bibliographie

Blanchard, K. (2010). Mastering the art of change. *Training Journal*, 44-47.

Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir: sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*. Ottawa: Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB). (2013). *Fiches de renseignements provinciales 2012-2013*. Moncton: CSNB.

Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB). (2013). *Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick 2012-2013*. Moncton: CSNB.

Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB). (2014). *Fiches de renseignements provinciales 2013-2014*. Moncton: CSNB.

Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB). (2015). *Favoriser la résilience dans les écoles et les collectivités du Nouveau-Brunswick*. Moncton: CSNB.

Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB). (2016). *Reconnaître et cibler les priorités en santé de la population*. Moncton: CSNB.

Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. (2016). *Adresser les facteurs de protection pour améliorer la santé mentale des jeunes*. Moncton: CSNB.

Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC)/ Groupe de travail du CMEC sur l'apprentissage et le développement de la petite enfance. (2014). *Cadre du CMEC pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants*. Toronto: CMEC.

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE). (2014). *La politique d'aménagement linguistique et culturel*. Fredericton: Province du Nouveau-Brunswick.

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE). (2015). *Sondage de fin d'études secondaires 2015*. Fredericton: Province du Nouveau-Brunswick.

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE). (2016). *Miser sur l'éducation: apprenantes et apprenants pour la vie*. Fredericton: Province du Nouveau-Brunswick.

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE). (2016). *Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick*. Fredericton: Province du Nouveau-Brunswick.

Roy, L., & Trenholm Counsell, M. (2016). *Le pouvoir de la littératie – Vers la Stratégie globale en matière d'alphabetisation du Nouveau-Brunswick*. Fredericton : Province du Nouveau-Brunswick.

Willms, D. J., Friesen, S., & Milton, P. (2009). *Qu'as-tu fait à l'école aujourd'hui*. Toronto: Association canadienne d'éducation (ACE).